

Armoiries communales : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

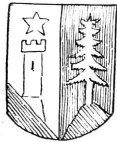
ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour
1 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



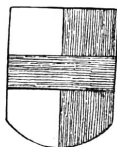
St-Cergues s'est donné un écu divisé en deux parties verticalement. Sur la partie de gauche est une tour (l'observatoire !), posée sur un terrain oblique de haut en bas et de gauche à droite. Cette tour est surmontée d'une étoile.

La partie droite de l'écu est rouge ; sur ce champ est un sapin planté sur un mont vert à un seul sommet.

Le *Conteur* serait reconnaissant à la personne qui voudrait bien lui donner les couleurs du champ, de la tour et de l'étoile qui se trouvent à gauche ; ainsi que la couleur du sapin (vert probablement) sur le champ rouge. La disposition des « meubles » qui se trouvent sur cet écu ne nous paraît pas très heureuse. L'écu est trop chargé. La tour et l'étoile auraient suffi à constituer un écu très joli. Ces armes datent de 1920. Les meubles de ces armoiries devraient, dit-on, leur origine à un roman historique d'imagination la « Chronique de St-Cergues » paru, sauf erreur, à Genève en 1835.

Le papier officiel communal porte les armoiries données ici, accompagnées de la devise « *pointure descendrai* ».

Nous devons les renseignements ci-dessus à M. le pasteur Vernaud, que nous remercions de son obligeance.



Vufflens-le-Château a pris en 1922 les belles armes des seigneurs de Vufflens, soit un écu divisé verticalement en six bandes, alternativement or et bleu, ce champ ainsi formé est traversé en son milieu par une large bande horizontale d'or.



St-Georges. — A l'occasion de l'occupation des frontières, la commune a offert à ses soldats une médaille portant saint Georges à cheval terrassant le légendaire dragon. La commune a adopté le sujet de cette médaille comme armes en 1923. Les couleurs sont celles d'Aubonne, c'est-à-dire du district dont Saint-Georges fait partie. Le fond de l'écu est rouge, le chevalier d'or et le dragon noir. Le patron des cavaliers et sa monture regardent la droite du spectateur ; ils sont « contournés » probablement pour laisser voir la manœuvre de la lance sur le dragon.



Sarzens au district de Moudon, s'est donné en 1923 un écu rouge chargé de trois bourdons d'or placés deux en haut, un en bas. C'est une allusion au sobriquet donné aux habitants de cette commune.



LA MARIETTA ET SA TSCHIVRA

DEIN dâi, zeindrai, à la montagne, dein lè pâturadzou, lèlè fennè qu'ariant lè tchivres et sè mettant dêrai et pas dè coûte po cein.

Ondzo quié la Marietta ariavé sa bête, tot d'on coup la tsevertte latzè dâi gros, gran dè café avoué lou laci ! Comment n'irè pas lou premi iadzou quié lou fasâi, la Marietta dè deré à la tchivra : Fâ pi tot, petita beguïetta, lè reinmoëri dzo avoué la potse à crebyâ.

Louis de Thierreins.

L'AILLOU DÈ RICIN

Ndzo que fasâi tsaud à grelli, onna galésa grachaosa arrouvè tot impresâia à la pharmacie et demandé à l'apothicaire dè lâi préparâ dè l'ailou dè ricin. Mâ qu'on n'ein cheintè pas lou goût.

— A voutron servico, m'ein vè vo lou para tot tsaud, lâi fa l'autro.

Et lou pharmacien sè met a potringâ dein on verrou de sirop d'ampoué on moué dè bon z'affèrè et lou bâille à la damuzalle en desèint :

— Bâidè cein, vo fara dao bin ! fâ tant ! tsaud.

Aprî l'avâi rémachâ, la grachaosa demande à l'apothicaire se lou rémido etài prêt :

— Mâ vo l'ai bu avoué lou sirop, que vo zé bailli !

— Oh monsù ! quié fa la damusalla, l'ailou dè ricin n'etài pas por mé, l'etài por mon onclliou !

La pourâ pernetta s'ein allâve ein sè tegnient-lou ventrou... mâ pas de riré.

Louis de Thierreins.

NUANCES

Lorsque Napoléon s'enfuit de l'île d'Elbe pour reconquérir la France, on put suivre dans les notes du journal officiel, le *Moniteur*, le succès de la marche de Bonaparte :

L'anthropophage, écrivit-il d'abord, est sorti de son repaire.

Puis de jour en jour :

L'ogre de Corse vient de débarquer au golfe Juan.

Le tigre est arrivé à Gap.

Le monstre a couché à Grenoble.

Le tyran a traversé Lyon.

L'usurpateur a été vu à soixante lieues de la capitale.

Bonaparte s'avance à grands pas, mais il n'entrera jamais à Paris.

Napoléon sera demain sous nos remparts.

L'empereur est arrivé à Fontainebleau.

Et enfin :

Sa Majesté Impériale a fait son entrée hier, au château des Tuileries, au milieu de ses fidèles sujets.



LETTRE DE LA MI-OCTOBRE

UN soleil d'été boudeur a fait place à un brillant soleil dès les premiers jours d'octobre et chacun jouit de ce renouveau.

Quel moment de ces journées est le plus beau ? Est-ce la matinée embaumée où les prés verdoyants sont lourds d'une rosée scintillante, ou bien l'après-midi, lorsque les lointains rappellent les vieux tableaux aux paysages vaporeux. Profitons de ces jours qui sont l'été par l'ardeur encore vive du soleil, et l'automne par les rutilants feuillages des pampres, des haies et des arbres.

Que dire des soirs où le couchant déploie tant de gloire dans le faste de ses ors. Le regard les retient, les garde et le jour suivant, en les retrouvant, l'homme avide de soleil et de lumière, sent son cœur s'ouvrir à la joie et entend demain, qu'il espère fait de soleil et de lumière encore.

Et l'on ne chauffe pas, c'est une économie sensible. Les marchands de châtaignes qui dressent déjà leurs petites cuisines ambulantes aux coins des rues de nos villes, semblent commettre une erreur de temps. A l'odeur affriolante de la châtaigne rôtie, il faut le tourbillon des feuilles mortes, sous la bise mordante, le ciel bas roulant des nuages que les passants examinent soucieusement en disant :

— Ça sent venir la neige !

A la campagne, ce temps exceptionnel a été particulièrement favorable à la récolte des pommes et des poires. Cueillies dans ces conditions, par ce temps chaud et sec, elles se conserveront mieux et seront un appoint d'autant plus précieux pour l'hiver, que cerises et prunes ont fait défaut. Les coings même, ces fruits après, à la robe cotonneuse, qui donnent cependant, savamment mélangés avec des pommes reinettes, une délicieuse confiture et une non moins délicieuse gelée, sont rares cette année.

— Voilà, me confiait mon vieil ami des champs, c'est ce qu'on appelle une année de rien, de presque rien, corrigea-t-il, dans un sentiment délicat de sincérité. Mais, dans notre village, on ne peut pas parler ainsi, parce qu'on a eu des enfants, cette année, mais des enfants !...

Après un instant de silence où il faisait, sans doute, un recensement mental de cette manne d'un nouveau genre, il ajouta :

— Chez nous, on croyait bien que c'était fini, qu'on n'aurait plus rien que cette petite-fille, et point de petit-fils, pour continuer le nom ; mais, on était dans la liste, à ce qu'il paraît, on a eu ce petit-fils...

Il est venu pendant la nuit, et le matin, ma femme qui avait toujours dit que ce serait un fils, a rappelé que ma grand'mère lui avait raconté que l'année où je suis né, ce gros poirier qu'on garde pour l'ombre, avait donné cette an-